



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

paiement des pensions

Question écrite n° 6407

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par certains retraités pour gérer au mieux leur budget à cause du paiement trimestriel de leur pension. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend prendre des mesures pour favoriser la mensualisation et ainsi remédier à cette situation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les retraités dont les pensions sont versées trimestriellement pour équilibrer leur budget. Il s'agit essentiellement des retraités des professions artisanales et commerciales dont les régimes ont fait l'objet, depuis 1973, d'un alignement sur le régime général de sécurité sociale des travailleurs salariés. Il est exact que le décret n° 86-130 du 28 janvier 1986 prévoyant le versement mensuel des pensions de vieillesse ne s'appliquent pas aux régimes de non salariés. Ceci tient au fait que la passage d'un paiement trimestriel à un paiement mensuel induirait pour les régimes des surcoûts importants ainsi que des pertes de revenus financiers. Compte tenu du déséquilibre démographique structurel de ces régimes de base, il paraît difficile de financer ces surcoûts par des cotisations. L'adoption de cette réforme imposerait donc de majorer les financements extérieurs, ce qu'il est extrêmement difficile de réaliser dans le contexte actuel compte tenu des difficultés financières auquel est confronté l'ensemble du système des retraites. Toutefois, conscient des problèmes rencontrés par les retraités, le Gouvernement étudie, avec les régimes, les possibilités d'un passage au paiement mensuel dans une perspective de moyen terme.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6407

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 avril 1998

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4030

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2515